



FEDER
FONDO EUROPEO
DI SVILUPPO
REGIONALE



Programme
Interreg III B
MEDOC
Pour la cohésion
des territoires
de l'Europe du Sud



REGIONE LAZIO
ASSESSORATO CULTURA, SPETTACOLO,
SPORT E TURISMO

ROTTE E PORTI DEL MEDITERRANEO DOPO LA CADUTA DELL'IMPERO ROMANO D'OCCIDENTE

CONTINUITÀ E INNOVAZIONI
TECNOLOGICHE E FUNZIONALI

IV SEMINARIO

GENOVA,
18-19 GIUGNO 2004

A CURA DI LORENZA DE MARIA e RITA TURCHETTI



REGIONE LIGURIA



Autorità Portuale di Genova



© 2004 - Rubbettino Editore
88049 Soveria Mannelli
Viale Rosario Rubbettino, 10
tel (0968) 662034
www.rubbettino.it

Entre Antiquité et Moyen-Âge: l'itinéraire Maritime d'Antonin.

PASCAL ARNAUD

Le titre d'*Itinéraire d'Antonin* est une création des éditeurs modernes. L'ouvrage ainsi désigné se compose en réalité de deux parties, qui chacune portent dans les manuscrits un titre spécifique, et renvoient également à un empereur Antonin. Ce sont d'une part un itinéraire terrestre, désigné par les manuscrits comme *Itinerarium Provinciarum Antonini Augusti*, et, d'autre part un recueil de trajets maritimes désigné comme *Imperatoris Antonini Augusti Itinerarium Maritimum*. Si la plupart des manuscrits les associent dans l'ordre retenu par les éditeurs modernes, il arrive qu'ils y aient chacun une existence autonome. Les rapports qu'entretiennent entre eux ces deux éléments constitutifs, leur chronologie propre, et la cohérence globale de l'ensemble qu'ils forment restent une question largement ouverte.

Un relatif consensus s'établit depuis quelques années pour dater du IV^e s. de notre ère la compilation de l'*Itinéraire des provinces*: sous Dioclétien, sous Constantin au plus tard pour les uns, selon l'opinion généralement admise depuis près d'un siècle (Kubitschek 1916, 2337; Reed 1978, 229), plutôt au début de la seconde moitié du même siècle pour les autres (Arnaud 1992 et 1993; Salway 2001; Whittaker 2002). Moins étudié que l'*Itinéraire des Provinces*, l'*Itinéraire maritime* soulève des questions plus complexes, quoiqu'au fond de même nature, que celles que suscite le premier. Elles sont de trois ordres: la cohérence des deux itinéraires, terrestre et maritime, la cohérence interne de la compilation, et la datation des éléments qui le composent, étant bien entendu que dater les éléments décrits permet au mieux de dater les sources de la compilation et non de dater, du moins directement, la compilation elle-même. C'est en fait à une interrogation générale sur le processus de compilation, sur la notion de texte achevé que nous allons inviter le lecteur, tant il est nécessaire, avant de poser la question de la datation et de ses critères, de savoir ce que l'on entend dater.

C'est généralement l'itinéraire de Rome à Arles, qui occupe le centre de l'itinéraire maritime, qui a retenu l'essentiel de l'attention des chercheurs. Pour Lugand, il était antérieur à Trajan. G. Uggeri (Uggeri 1998, 46 sq. et Uggeri 2002) propose une datation entre 511 et 535. N. Lamboglia (Lamboglia 1943) proposait une date postérieure au règne de l'empereur Maurice (582-602). L. di Paola (di Paola 2002) et M. Calzolari (Calzolari 1996, 411-413) considèrent pour leur part, sans le démontrer, que l'itinéraire terrestre et l'itinéraire maritime forment un ensemble cohérent, œuvre d'un même auteur, et dont la compilation doit être datée de l'époque de Constantin, suivant ainsi l'opinion anciennement exprimée par W. Kubitschek (Kubitschek 1902,

52-59; 1916, 23334-2341) qui faisait dériver, sur la base d'arguments rien moins que contestables, les deux textes d'une même carte. En fait, de l'aveu même de Kubitschek (1902, 54-56) l'hypothèse non seulement de l'unité des deux opuscules, mais de l'unité du seul itinéraire maritime soulevait des problèmes insolubles.

La seule certitude est que la compilation est nécessairement antérieure au plus ancien manuscrit connu, l'Escorialensis R II.18, que l'on attribue d'ordinaire au VII^e s.

1. Présentation de l'ouvrage: ses liens avec l'Itinéraire d'Antonin.

En effet, quoique la majorité des manuscrits attribue au même Antonin la paternité des deux itinéraires, les liens qu'entretiennent l'*Itinerarium provinciarum Antonini* (sic) *Augusti* et de l'*Imperatoris Antonini Augusti Itinerarium maritimum* ne sont pas clairs. Non seulement l'unité de conception et de rédaction des deux parties n'est rien moins qu'établie, mais encore l'existence de deux incipits distincts fait douter que les deux textes aient jamais été regroupés sous un titre commun, quoique leur association dans les manuscrits paraisse antérieure au plus ancien témoin de la tradition codicologique. Cette particularité évoque deux opuscules distincts, liés dans les manuscrits, également caractérisés comme itinéraire d'un empereur Antonin, mais pas au point d'avoir fusionné sous un titre unique. S'il est clair que quelques données communes aux deux textes ont été délibérément harmonisées¹, deux faits montrent clairement l'indépendance des deux textes. D'une part, en effet, toute une série de données maritimes présentes dans l'itinéraire des provinces² ont été laissées de côté (Kubitschek 1902, 53; 56). On remarquera que toutes ces données sont exprimées en milles dans l'*Itinéraire des provinces* et que les seules données communes aux deux itinéraires sont des données en stades. D'autre part, le second ne présente de réelle unité ni avec le système descriptif mis en œuvre dans l'*Itinéraire des provinces*, ni avec l'extension géographique de ce dernier.

Il apparaît de ce point de vue, et sous réserve d'une analyse plus approfondie, moins comme une partie de l'*Itinéraire d'Antonin* que comme un opuscule spécifique lié au précédent par un titre en partie commun témoignant de l'association forte des deux textes dans une phase sans doute assez tardive de leur existence. De fait, tous les manuscrits de l'*Itinéraire des provinces de l'empereur Antonin* ne comportent pas l'*Itinéraire maritime*. Ni le Vindobonensis 181 du VIII^e s. (L), ni le Parisinus Regius 7230 A du X^e s., qui ne contient, il est vrai, qu'une partie de l'*Itinéraire des provinces*, n'en donnent le texte. La majorité des manuscrits³ comporte néanmoins les deux itinéraires. Là encore, il convient de distinguer entre les deux familles de manuscrits.

1. On en compte quatre: Brindes-Aulon (497.5, cf. 323.9; 329.1 et *It. Burd.* 609.4); Pola-Iader (496.7, cf. 272.1-2); Brindes-Dyrracchium (497.6, cf. 317) et Gesoriacum - Ritupium (496.5, cf. 463.5). Tous sont exprimés en stades.

2. 95.2-96.4: *Item ab Agrigentum per maritima loca Siracusas* (exprimé en milles; cf. Uggeri 1970); 126.6-7:

lagune d'Altino, *m.p. XXXI*; 139.1-2: *traiectus in Bithiniam. p. IIII*; 323.10: *A Callipoli traiectus in Asia Lamsacum usque stadia LX*; 423.6-424.3: *Item per loca maritima a Bracara... Glandimiro* (exprimé en stades).

3. Escorialensis R II 18, du VII^e s.; Parisinus Regius 4807, de la fin du IX^e s.; Vindobonensis 12825, du XV^e s.; Florentinus Laurentianus 89 s. 67, du X^e s.;

La première, la plus nombreuse, est principalement représentée par le Parisinus Regius 4807, de la fin du IX^e s (“B” dans le stemma de Cuntz). De tradition indirecte, elle donne à la file, et sans interruption, le texte des deux itinéraires considérés comme un seul ouvrage: *l’Itinerarium provinciarum Antonii (sic) Augusti*. L’*incipit* et l’*explicit* ainsi que le titre font défaut dans B, qui n’a conservé de la notice liminaire que le titre *Itinerarium maritimum* commun à tous les manuscrits. Ils sont en revanche présents dans les *recentories* de la même famille, qui donnent le même texte initial que P. Il est vraisemblable que le texte de B résulte d’une tentative d’harmonisation fusionnelle avec l’itinéraire d’Antonin.

La seconde tradition est représentée par le codex Escorialensis R II 18 du VII^e s., “P” dans le stemma de Cuntz, qui constitue le plus ancien témoin de la tradition, et le plus proche de l’archétype selon O. Cuntz (p. V). Elle sépare entièrement l’itinéraire maritime de l’Itinéraire des provinces, qu’il précède dans le codex. Il occupe en effet les f^os 44r-56v, l’Itinéraire des provinces se trouvant pour sa part aux f^os 67r-82v. Il fait en outre précéder l’itinéraire maritime d’un *incipit* et le conclut d’un *explicit*, ce qui le caractérise comme un ouvrage en soi distinct de l’Itinéraire des provinces.

Cet *incipit* donne le texte suivant: *ITEM IMPERATORIS ANTONINI AUGUSTI ITINERARIUM MARITIMUM, ut navigans qua liitora tenens nosse debeat aut qua ambire, incipiens a Gadibus vel extrema Africa perdocet feliciter. Incipi: quae loca tangere debeas cum navigare ceperis EX PROVINCIA ACHAEA PER SICILIAM AD AFRICAM USQUE*. L’intitulé de la *rubrica* le rapproche de celui que donne l’*incipit* de l’itinéraire des provinces: *INCIPIT ITENERARIUM PROVINCIAARUM ANTONII (sic) AUGUSTI*, mais à la différence des autres manuscrits, qui portent cet *incipit*, mais ignorent celui de l’*Itinerarium maritimum* (Calzolari 1996), le *codex Escorialensis* a remplacé l’*incipit* par une carte schématique du détroit de Gadès.

Cette difficulté n’est qu’apparente. La mention de Gadès dans l’*incipit* n’est pas imposée par le contenu du texte qui suit, dont le toponyme est singulièrement absent. Elle a en revanche toutes chances de devoir être rapportée à la carte schématique mentionnée plus haut, qui ouvre l’itinéraire d’Antonin et est précisément centrée sur l’inscription centrale du cadre : *fretum gadinatum*.

En dépit de la disjonction des deux textes et de l’absence de référence à Antonin pour l’*Itinéraire des provinces* dans le *codex Escorialensis*, et de l’absence de l’itinéraire maritime dans le Parisinus Regius 7230 A, du VIII^e s., ils paraissent donc bien renvoyer à une tradition antérieure à ce manuscrit, où l’*incipit* de l’*Itinéraire des provinces* avait été remplacé par une carte, et où l’Itinéraire maritime faisait suite à cet itinéraire, ainsi qu’il apparaît dans la suite de la tradition. Plus que l’improbable disparition d’une ligne au-dessus de l’*incipit* (Cuntz 1929, 76), c’est cet ordre ancien qui justifie le fait que l’opuscule commence par la particule copulative *item*, systématiquement

Parisinus 4808 (également désigné comme Pithoeanus), du XII^e s. Les trois derniers sont considérés comme des

deteriores. Ils appartiennent à la même famille que le Parisinus Regius 4807.

employée par *l'itinéraire des provinces* pour introduire un nouveau tronçon d'itinéraire. La disparition de l'*incipit* initial, remplacé par une carte pourrait également avoir justifié l'émergence de l'*incipit* propre de *l'itinerarium maritimum*. L'inversion des deux itinéraires et leur séparation dans le *codex* serait donc une originalité propre à ce *codex*, comme, peut-être le titre *d'itinéraire maritime* lui-même. Autant que l'on puisse en juger, les plus anciens états connus du manuscrit paraissent donc renvoyer à une tradition regroupant les deux opuscules dans l'ordre retenu par les éditeurs modernes.

A ce stade de l'analyse, on a donc des raisons de douter du caractère originel du regroupement des deux opuscules, mais on peut tenir pour acquis que ce regroupement fut précoce dans la tradition codicologique, et qu'il était assurément antérieur au VII^e s.

2. Composition.

La structure de *l'itinéraire maritime* ne brille pas, du moins en apparence, par la cohérence. On peut y distinguer à première vue trois grands ensembles⁴ (Kubitschek 1902, 52-59) : un groupe de traversées (487.4 - 497.8), l'itinéraire côtier de Rome à Arles (497.9 - 508.2), et ce qui était aux yeux de Kubitschek un ensemble informe de données, et est en fait un vaste insulaire (508.3-526.2). Dans le détail, le (ou les) compilateur(s) nous a indiqué une structure plus complexe qui associe des ensembles coordonnés par la particule *item* marquant le passage à un autre ensemble. Nous avons cru utile de soumettre cet opuscule et sa structure au type de traitement auquel nous avons naguère soumis l'itinéraire des provinces (Arnaud 1992 a et b), et de tenter de voir dans quelle mesure ces découpages correspondent ou non à des particularités formelles susceptibles de révéler les modalités et la chronologie relative du processus de compilation de l'ouvrage, ainsi que les ensembles de sources homogènes utilisés dans ce processus. Si l'on suit les divisions explicitement indiquées par l'auteur, on aboutit à la structure suivante :

Quae loca tangere debeas cum navigare ceperis ex provincia Achaia per Siciliam ad Africam usque. [487.4 - 493.11]. Cette partie, chiffrée en stades, exprime les distances en multiples de 50 stades, à l'exception de la mesure du détroit de Messine (70 stades) et de celle, suspecte, de l'île de *Maritima* à Hadrumète (1540 stades). Elle donne un itinéraire depuis l'isthme de Corinthe jusqu'à l'île de *Marittimo*, à partir de laquelle tout un éventail de destinations africaines sont proposées au lecteur. Les particularités formelles les plus remarquables de cet ensemble sont de deux ordres. Il s'agit tout d'abord de la mention des provinces, qui s'entendent bien ici des circonscriptions administratives telles qu'elles apparaissent dans la liste de Vérone. Il s'agit ensuite de l'expression récurrente *provinciae supra dictae* utilisée pour éviter la répétition du nom d'une province. Comme dans nombre d'autres passages, la valeur de

4. Quatre pour Calzolari 1996, 411-412 qui dans le premier groupe distingue l'ensemble 490.5 - 492.7 des routes qui suivent, jusqu'à l'itinéraire de *Portus* à Arles,

en se fondant sur l'usage du terme *ciuitas* pour désigner les lieux.

CCC stades a remplacé celle de DCC stades que l'on pourrait être en droit d'attendre. A partir de *Rhegium* la qualité des lieux (*civitas*) est explicitement indiquée, ce que l'on ne rencontre nulle part ailleurs dans l'itinéraire maritime (Calzolari 1996, 412), mais a des parallèles dans l'itinéraire des provinces (Arnaud 1993, 36). On note enfin une phrase à la deuxième personne:

«*si autem non Cartagine sed superius ad Libiam versus volueris adplicare debes venire de Sicilia ab insula Maritima* »

Les caractéristiques formelles semblent permettre de distinguer deux ensembles, qui paraissent correspondre à deux sources distinctes. La première s'étend de 488.1 à 493.1 (première mention de Missua), et se caractérise par la mention systématique de la nature du lieu, *insula* ou *civitas*, ainsi que par l'énoncé de la province dans laquelle se trouve le lieu en question. La fin semble provenir d'une autre source ou d'un ajout.

Item... [493.12 - 497.8]: La particule copulative *item* introduit un nouvel ensemble thématique, constitué d'un recueil de *traiectus* ou *diaploi*, donné dans l'ordre suivant: de *Portus* à Carthage; de Sicile en Afrique; de Sardaigne en Afrique, à *Portus* et en Corse; des Espagnes en Maurétanie; la traversée de la Manche et, pour finir, un ensemble de six *traiectus* de l'Adriatique. Les traversées en question sont rattachées à une zone d'origine, qui n'est cette fois-ci plus une province administrative, mais une région, dont le nom est écrit en capitales et précédé de la particule *de*. La formule présente deux variantes correspondant à deux parties de l'exposé : à partir de la traversée des Espagnes dans les Gaules, la mention de la zone d'origine est placée au début du paragraphe et détachée de celui-ci, au début de la notice, formant *rubrica*, alors que pour la Sicile et la Sardaigne, elle fait suite à l'énoncé du point d'origine et indique son appartenance à une région, sur le modèle *A Lilibeo de Sicilia* ou *A Caralis de Sardinia*.

Item itinerarium portuum vel positionum navium ab Vrbe Arelatum usque. [497.9 -508.2]. Sur cet itinéraire, côtier qui exprime les distances exprimées en milles, et sur sa structure interne, complexe, nous reviendrons plus loin en détail. On se bornera à noter ici que les deux caractéristiques que nous venons d'évoquer le distinguent de tout le reste de l'itinéraire. Il s'en distinguent au point que Kubitschek (1902, 54) ne parvenait à le justifier que par référence à un monument arlésien fondé sur l'annonce ou sur la feuille de route d'un bateau de commerce.

Item ... (début d'un insulaire composite dont les rubriques reprennent dans leurs grandes lignes, mais avec un contenu différent, les rubriques évoquées plus haut):

In mari Oceano quod Gallias et Britannias interluit [508.3-510.1] : liste de noms très altérés sans mention des distances.

Inter Hispanias et Tingi Mauretanium [510.2-512.1] : liste avec distances en stades (noter l'erreur régulière CCC pour DCC). On note la présence de l'expression

supra scripta (511.2). La distance entre deux îles est introduite par la formule *inter se habent* (12.2).

Item inter Carthaginem Spartariam et Caesaream Mauritanie [512.3-513.3] : liste accompagnée de distances de 75 stades. La distance entre deux îles est introduite par la formule *inter se habent* (12.5). A partir de cette notice, et jusqu'en 518.5 (c - g) l'appartenance du lieu d'origine à une province est systématiquement marquée par la préposition *de*, sur le modèle *a Cumis de Campania*.

Item inter Sardiniam et Italiam [513.4-514.2]: liste accompagnée de distances de 90 stades. La distance entre deux îles est introduite par la formule *inter A et B sunt* (514.1) qui pourrait être une glose⁵ introduite par un compilateur pour expliciter la nature d'une distance dont le point d'origine (*Ilva*), déjà exprimé pour la distance *Ilva-Populonia*, n'avait pas été répété.

Item inter Sardiniam et Africam [514.3-515.2] : liste généralement accompagnée des distances en stades. On note encore l'erreur *CCC* pour *DCC* et la formule *inter A et B sunt* (514.7)

Item inter Italiam et Siciliam [515.3-517.4] : liste généralement accompagnée des distances en stades. On note encore l'erreur *CCC* pour *DCC*. Les déformations sont parfois importantes⁶, l'utilisation (516.7) de la formule *ab A B sunt stadia tot*, dérivée de celle que l'on a vue plus haut, et l'apparition du verbe *distat* (517.2)

Item inter Siciliam et Africam [517.5-518.5]: liste accompagnée des distances en stades. Les deux formules évoquées à propos de la notice précédente réapparaissent ici (517.7; 518.3)

(sans titre, 519.1-2) : début des îles de la mer Ionienne sans mention des distances.

Inter Dalmatiam et Histriam [519.3-521.3]: suite des îles de la mer ionienne. Les distances en stades n'apparaissent que dans l'Adriatique. On retrouve ici l'expression *supra scripta* associée au verbe *distare* (521.2).

In mare quod Traciam et Cretam interluit [521.4-526.2] : A partir de la mention des Strophades (523.3), la liste des îles est accompagnée de notices historico-mythographiques et de *mirabilia* ; les noms des mers, absents des autres rubriques, sont donnés, mais pas les distances.

Item in Hellespontum [521.4-526.2] : les caractéristiques de la rubrique précédente sont conservées (notices historico-mythographiques et *mirabilia* ; nom des mers; pas de distances, sauf de *Miconos* à *Delos* et *Icasia* , où l'on retrouve l'erreur *CCC* pour *DCC* stades). L'expression *supra scriptae* reparaît dans la phrase qui précède l'*explicit* (529.3-5 : *supra scripte insule in mari vagari solite erant, has Apollo conligavit et stabiles fecit*).

5. elle rompt la structure de la phrase et de la liste: *insula Ilva de Tuscia a Populonio stadia XC / insula Planasia linter Ilvam et Planasiam sunt stadia XC.*

6. En particulier pour le groupe de trois îles intégrées dans la liste en 516.3 et précédées de la particule *item*:

les noms *Egina*, *Heracliotes* et *Didima* sont une *lectio faciliior*, *Egina* pour *Egira*, nommée la ligne avant , *Heracliotes* pour *Heraclea* nommée cinq lignes plus bas. Il s'agit probablement d'un ajout à la liste initiale.

Plusieurs faits marquants nous semblent se dégager de ce tableau.

On ne peut d'abord manquer d'être frappé par l'extrême disparité de l'ensemble. Il permet d'identifier, à la base de cette compilation, un ensemble de sources assez varié qui ont conservé une partie de leurs caractéristiques formelles (par exemple l'usage du mot *ciuitas*, les notices mythologiques ou l'usage du stade ou du mille). Cette caractéristique suffit selon nous à écarter le postulat de la dérivation des deux itinéraires, terrestre et maritime, à partir d'une même carte, qui fonde depuis Kubiteschek le postulat de leur cohérence et de leur contemporanéité.

Il est d'autre part tout à fait remarquable que l'inventaire des particularités formelles ne recoupe pas exactement les découpages indiqués par les rubriques. C'est bien là le signe que, comme pour l'itinéraire des provinces, le compilateur n'a pas seulement juxtaposé ses sources. Il en a réorganisé l'ordre sans pour autant toucher aux particularités de l'expression propres à chacune de ses sources.

On remarque ensuite qu'en dépit de cette diversité, ces ensembles obéissent à une forme de logique complémentaire de celle qui a présidé à la rédaction de l'*Itinéraire des provinces d'Antonin*. Si, comme nous le pensons, celui-ci est bien un ouvrage géographique et non un document administratif ou utilitaire, voué à permettre une appréhension chiffrée des grandes masses, et si l'itinéraire maritime lui a été très tôt étroitement associé, leur regroupement obéit à une logique descriptive bien connue. Après la description des terres émergées selon l'ordre chorographique le plus canonique, depuis les côtes atlantiques de l'Afrique à l'Asie et de celle-ci à l'Europe, on trouve une esquisse de construction des espaces maritimes non océaniques.

Il est remarquable que l'itinéraire maritime se distingue résolument des itinéraires maritimes au sens propre (les périples) pour s'intéresser spécifiquement à la construction, sur la base de traversées (les *diaploï*), d'un espace maritime à deux dimensions. Dans ces conditions, le titre d'*itinéraire maritime* ne se justifie que par référence au préalable de l'*Itinéraire des provinces*, qui a toutes chances de lui être antérieur.

Comme celle de l'itinéraire terrestre, la structure de l'itinéraire maritime est globalement conforme à celle des ouvrages géographiques : il est remarquable que l'*incipit* de l'itinéraire maritime, sans rapport avec la lettre du texte qui suit, exprime l'ordre habituel d'une description chorographique de type périégétique.

En dépit du caractère à la fois fragmentaire et disparate des données collectées, l'ouvrage s'ouvre sur un itinéraire qui combine une partie du diaphragme de Dicéarque, d'Achaïe au sud de la Sicile, évaluée selon une ligne proche de celle d'Artémidore, et une traversée vers l'Afrique qui permet de construire l'essentiel de la largeur de la Méditerranée selon un méridien approximatif.

Le plan de l'itinéraire est en fait assez strict : après avoir construit un embryon de diaphragme et de méridien le compilateur introduit un recueil de *diaploï* qui permet de construire l'épaisseur du bassin occidental de la Méditerranée et s'achève en Italie; le *paraploï* de Rome dans les Gaules fait le lien géographique entre l'Italie et les Gaules d'où commence l'insulaire, qui occupe la place terminale qu'il occupe

normalement dans les traités de géo- et de choro-graphie. La description suit donc un ordre géographique à la fois rationnel et habituel.

On est également frappé par la relative homogénéité de la langue et l'expression, à l'exception de l'itinéraire de Rome à Arles qui se singularise entièrement. Ils trahissent une intervention cohérente du compilateur ou d'un compilateur pour tenter d'harmoniser formellement le matériau disparate collecté. Les nombreuses approximations qui l'émaillent suggèrent que le texte a connu plusieurs états et s'est constitué par étapes.

On a enfin le sentiment assez net que l'itinéraire de Rome à Arles a été rajouté à une strate, elle-même élaborée en plusieurs étapes, qui comprenait les *diaploï* suivis d'un insulaire qui débutait logiquement avec les îles de l'Océan. Rome, absente de l'itinéraire, mais mise en avant dans la rubrique, y trouvait une place centrale d'autant plus remarquable que Constantinople et la moitié orientale de l'empire en sont totalement absents.

On ne peut également manquer d'être sensible à l'absence de données relatives à l'orient (y compris Constantinople), même lorsque les informations sont disponibles dans l'itinéraire terrestre, et au caractère résolument païen d'un grand nombre de notices (naissance de Junon, 524.5; éducation de Minerve, 525.3; consécration de Chypre à Vénus, 526.1; naissance d'Apollon et Diane, 527.1; Astéria, sœur de Lato fuyant la puissance de Jupiter, 527.3; amours d'Ariane et de Liber pater, 528.2; îles errantes fixées par Apollon, 529.4). Ces éléments nous orientent à l'évidence vers un milieu païen très attaché à la tradition impériale romaine et hostile à Constantinople, entièrement absente de l'opuscule, et vers une date postérieure à la séparation des empires d'Orient et d'Occident.

3. Les éléments de datation

La méthode qui consiste à collecter des informations historiques datables directement vérifiables ou simplement une vraisemblance chronologique globale comporte néanmoins le double risque de postuler une cohérence interne toujours à démontrer et de dater des sources qui ne donnent qu'un *terminus post quem* pour la compilation plutôt que la compilation elle-même.

Or les conclusions lumineuses formulées dans un ouvrage posthume par L. Dillemann sur l'anonyme de Ravenne nous ont appris que la vie d'un document géographique entre le V^e et le IX^e s. pouvait être complexe, et qu'elle ne se réduisait pas à un acte de copie. Le texte, objet vivant, était régulièrement enrichi et transformé. L'approche statique du texte imposée par l'érudition allemande nous a peut-être à cet égard engagé sur une fausse piste, et une conception dynamique du texte et de sa transmission paraît plus susceptible de rendre compte de la complexité du document.

Si on laisse temporairement de côté l'itinéraire de Rome à Arles, qui appelle un examen spécifique, les éléments de datation tiennent moins à l'existence d'un référent clairement daté qu'à des données linguistiques d'appréciation plus difficile :

- La langue dans laquelle s'exprime l'itinéraire;

- Les formes toponomastiques.

L'expression, souvent comparable à celle des compilateurs de la cosmographie de Ravenne, est assurément tardive, mais offre peu de points de comparaison clairement datables. Il est en outre évident que, si le style des rubriques dénote une tentative évidente d'harmonisation avec l'itinéraire terrestre, la langue est toujours plus médiévale d'aspect que celle de l'itinéraire terrestre.

La formule *supra dicta* ainsi que les adresses au lecteur (« *si autem non Cartagine sed superius ad Libiam versus volueris adplicare debes venire de Sicilia ab insula Maritima*») nous renvoient au style des premiers livres de l'Anonyme de Ravenne, antérieurs à la mise en forme, plus tardive, du livre V. On peut les comparer au style d'une inscription datée de 399 (Dessau 1274 = *CIL* VI 1715) où apparaissent les expressions *praedictae prouinciae* et *supradicto uiro* dans le même souci d'éviter des répétitions. Certaines constructions grammaticales, comme l'usage de *de* pour localiser une cité dans une province procèdent déjà d'un usage médiéval. On peut du reste noter une évolution qui dénote un décalage entre l'époque des sources du premier ensemble et la compilation finale. La formule *A Lilibeo DE SICILIA Carthaginem* de l'itinéraire 2 est encore liée à la formulation d'une rubrique (comme le montre la mise en page) et la formule *de...* peut encore y être antéposée comme dans 1. Elle marque alors encore l'origine générale depuis un espace et se distingue de la particule *a* qui marque un point précis d'origine. Dans l'insulaire 4, ce n'est plus le cas, et il s'agit d'un mode de localisation normal et systématique (*Cumis de Campania*). Ce trait paraît caractériser plusieurs strates rédactionnelles et une tentative d'harmonisation tardive de la forme propre à l'intervention spécifique du dernier compilateur.

Les deux particularités énonciatives que nous venons d'examiner sont entièrement absentes de l'*Itinéraire des provinces*. Elles nous paraissent démontrer que l'itinéraire maritime est de compilation plus tardive que l'itinéraire terrestre et qu'elle n'a pas cherché à en imiter le style.

L'étude du vocabulaire nous oriente vers des conclusions analogues : ainsi le verbe *adplicare*, emprunté aux auteurs classiques, mais utilisé absolument, sans régime, est assurément tardif, même s'il porte la marque d'une culture livresque.

Il est également certain que les formes toponomastiques rencontrées sont généralement très différentes des formes classiques. Pour certaines, c'est le fait d'une altération. Ce point est très important, car aucune comparaison n'est possible de ce point de vue ni avec l'*Itinéraire des provinces*, ni même avec la Table de Peutinger qui, vers le milieu du IV^e s., transcrivaient des données qui n'étaient pas plus familières pour les copistes que celles qu'entendait transcrire l'itinéraire maritime. Or celui-ci nous a transmis des formes dont le degré d'altération trouve encore une fois un point de comparaison dans la Cosmographie de Ravenne. Elle s'attache probablement à la mise en œuvre de systèmes paléographiques, et sans doute tachygraphiques (*Amecas* = *AM(auretania) Caes(ariense)* – 513.2) nouveaux.

Pour d'autres formes, c'est le fait d'une évolution. Les dénominations des provinces sont celles que l'on rencontre d'ordinaire à partir de la liste de Vérone, mais elle s'appliquent à un spectre chronologique très large à partir des réformes de Dioclétien. On notera néanmoins que la désignation de la Tripolitaine comme *Tripolis* (518.5) ne se rencontrent pas avant Festus, dans les années qui suivent la mort de Julien et nous amène dans la seconde moitié du IV^e s.

D'autres données sont plus difficiles à dater. Plusieurs lieux portent un nom proche des noms modernes : Marittimo est désignée comme *Marittima* et non comme *Hiéronèsos* (Itinéraire 1) , Djerba comme *Girba* (Itinéraire 4) et non comme *Meninx*; Malte comme *Malta* et non comme *Melita*. La première attestation datée de Djerba sous le nom de *Girba* se rencontre dans l'*Epitome* de Victor (31).

Il convient toutefois de rester prudent, car, si la rupture avec la tradition littéraire, fût-elle tardive, incarnée par exemple par Ammien ou Orose, est évidente, on se gardera d'en conclure que l'information leur est postérieure. La tradition littéraire se caractérise en effet par son conservatisme et par l'anachronisme au moins potentiel qui s'y attache. Des sources irréductibles à cette tradition, telles que peuvent l'être les itinéraires, nous introduisent dans le champ de la toponymie réelle et non dans celui de l'univers géographique intemporel des traditions scolastiques.

De ces éléments divers se dégagent plus des impressions que des certitudes. Les données administratives ne paraissent pas autoriser une datation antérieure au milieu du IV^e s., quand les données stylistiques plaident plutôt en faveur d'un IV^e s. finissant au plus tôt. Elles suggèrent un rapprochement évident avec les premières phases de la compilation de la Cosmographie de Ravenne, au V^e s.

4. L'itinéraire de Rome à Arles.

L'originalité de l'itinéraire de Rome à Arles nous a conduits à émettre l'hypothèse qu'il constituerait le dernier ajout à la compilation de l'*Itinéraire d'Antonin*. Il est en tout cas, au sein de l'itinéraire maritime, le seul ensemble que la rubrique désigne comme *itinerarium* : *ITINERARIVM PORTVVM VEL POSITIONVM NAVIVM AB VRBE ARELATVM VSQVE*, et il est vraisemblable qu'il soit à l'origine du titre d'*itinerarium* donné à tout l'opuscule.

Il semble utile de se pencher une fois encore sur la structure du document, que l'on pourra suivre à l'aide du tableau 1. Il paraît en effet se diviser en trois parties: la première, de Rome au fleuve *Alma*, le seul qui soit désigné de *flumen* et non de *fluvius* ne comprend que des *positiones* (les seuls *portus* mentionnés sont ceux où le terme de *portus* fait partie du toponyme lui-même, et, dans un cas le toponyme suivant, par contamination); la seconde, de *Portus Veneris* jusqu'à *Citharista*, ne comprend que des *portus*, et accessoirement, des îles ou des *plagiae*, mais aucune *positio*; la troisième, de *Citharista* jusqu'en Arles ne comprend que des *positiones*, à l'exception des grands ports de Marseille et de Fos. Il est remarquable que des erreurs s'attachent aux zones d'assemblage de ces parties, comme les confusions, présentes dès l'archétype, que l'on rencontre autour de *Portus Talamonis* , telles que l'itération de la distance de XVIII *m.p.* entre *portus Talamonis*, *lacus Aprile* et *Alma fl.*, et de celle

de XXX *m.p.* entre Pise, Luna, Segesta et Porto Venere, ou encore l'inversion de *portus Veneris* et de Segesta, ainsi que de *Citharista* et *Carsicis*. C'est le signe probable de l'assemblage de sources différentes, chacune douée de particularités spécifiques, et qui énuméraient sans doute les toponymes dans des sens différents. Les sources des première et deuxième parties de l'itinéraire avaient sans doute une zone de recouvrement assez importante entre *portus Talamonis* et *Lune*. Comme il est d'usage, en voulant additionner leurs données, le compilateur y a introduit de la confusion.

Cette situation n'est pas sans incidence sur la question de la datation. Si, en effet, la mention des *positiones* ou des *portus* s'avère être une caractéristique générale de l'une ou l'autre des deux sources, et non la traduction d'une réalité historique précise, on ne peut donc se fonder sur la mention d'une *positio* là où l'on connaît un *portus* à une époque déterminée pour dater l'itinéraire.

Longtemps considéré comme la partie la plus ancienne de l'itinéraire (Lugand 1926), il est aujourd'hui souvent daté d'une antiquité très tardive. La seule donnée historique tangible a été reconnue dans la mention de *portus Maurici* (Porto Maurizio). G. Uggeri (1998, 46 ss.; 2002) l'a rapportée au culte de Saint-Maurice. La chronologie de l'introduction de ce culte en Italie et les liens présumés entre l'Afrique vandale et l'importance accordée par l'itinéraire à l'Afrique, à la Sicile et à la Sardaigne l'ont conduit à proposer une datation dans la première moitié du VI^e s. N. Lamboglia (1939, 158 ss.; 1943) l'a au contraire rapprochée de l'empereur Maurice et datée du début du VII^e s., en cohérence avec le caractère très médiéval de la langue et de la toponomastique.

Dans le détail, les arguments avancés nous semblent discutables quoiqu'ils aient le mérite de mettre le doigt sur la nécessité de dater l'itinéraire maritime en général, et, en son sein, de l'itinéraire de Rome à Arles, d'une date sensiblement plus tardive que celle que l'on assigne d'ordinaire à l'itinéraire des provinces. Dans le premier cas, le culte de Saint-Maurice devrait avoir acquis une importance suffisante pour donner naissance à un hagionyme, avant de disparaître sans laisser de traces ni à Porto Maurizio ni dans le reste de la Ligurie. Tandis que la référence à l'Afrique vandale n'a de sens que si l'on admet la cohérence et l'unité du processus de compilation. D'autre part, la datation très tardive proposée par N. Lamboglia reste très proche de celle que l'on peut supposer pour l'archétype du *codex Escorialensis*, trop proche sans doute pour susciter l'adhésion. En fait, il n'est sans doute nécessaire de recourir ni au saint ni à l'empereur pour justifier l'utilisation, pour désigner un port, d'un anthroponyme qui, sans être d'une grande fréquence, n'a rien d'exceptionnel⁷ et peut tout aussi bien renvoyer au nom d'un grand propriétaire voisin ou d'un représentant de l'Etat dont l'Histoire a oublié l'existence.

Comme pour le reste de l'itinéraire, c'est donc vers la langue et vers les formes toponomastiques que nous allons nous tourner. Les faits de langue les plus marquants sont l'utilisation du mot *gradus* pour désigner les *graus* du Rhône, qui apparaît pour

7. Par exemple Dessau 2387 = *CIL* VIII. 4240 (Lambèse); Dessau 9016 = *CIL* VIII 11341 = 23219

(Sufetula).

la première fois chez Ammien Marcellin⁸, et surtout celle du mot *plagia*. Kubitschek a contesté, sans argument, qu'il fallût y voir le sens de « plage ». Les dictionnaires de latin médiéval considèrent normalement qu'il n'est pas attesté avant l'époque carolingienne. On peut néanmoins le comparer à l'itinéraire *per maritima loca* d'Agrigente à Syracuse (95.5 – 96.6; Kubitschek 1902, 57; Uggeri 1970), où la majorité des manuscrits associe aux toponymes les mots *refug8.* ou *plag8.*, que R développe en *refugium* et *plaga*. Si le mot *plag8.* renvoie bien à *plagia*, il apparaîtrait donc dans l'un des passages les plus tardifs de l'itinéraire des provinces, pour lesquels le terminus post quem est, au mieux, contemporain de la fin du règne de Constantin, et plus vraisemblablement du règne de Constance (Arnaud 1993, 43). Dans la mesure où ces mentions sont absentes de P et de la première main de L, rien ne permet d'authentifier leur présence dans l'archétype, mais Cuntz (1929, 13) la considère possible, dans la mesure où l'on connaît au moins deux autres cas où ces manuscrits n'ont pas retenu les mentions marginales de l'archétype (92.5; 103.1). S'il est donc impossible de trancher, ces mentions n'en font pas moins de l'itinéraire de Rome à Arles un document au plus tôt contemporain des strates les plus récentes de l'*Itinéraire des provinces*.

Les formes toponomastiques nous incitent à le rajeunir quelque peu. Lorsque les recoupements sont possibles avec l'itinéraire des provinces, et par chance ils sont assez nombreux, on remarque que les formes alto-impériales ont cédé la place à des formes très évoluées, plus proches des formes modernes, essentiellement à l'ouest de Porto Maurizio. Parmi les plus remarquables figure *Ventimilia*. La forme donnée par les manuscrits est *a Ventimilia* (ou *a Ventimilio*). Il ne s'agit pas ici d'une altération mais d'une évolution à l'origine de la forme. La forme traditionnelle *Albintimilium* (contraction pour *Album Intemelium*) a éclaté pour donner naissance à une forme nouvelle qui procède d'une détermination sémantique du nom du lieu (*venti* = 20). Elle est clairement déjà romane plus que latine et précède historiquement celle de *Vigintimilia* qui caractérise une redétermination orthographique latine que l'on rencontre dans certains manuscrits d'époque carolingienne de l'itinéraire et au livre V de la Cosmographie de Ravenne, qui constitue l'une des strates les plus tardives de l'ouvrage. La forme *Nicia* paraît également assez tardive, par rapport aux formes plus classiques attestées jusqu'en 465. On remarquera encore que la toponymie témoigne d'une situation où la voyelle d'appui initiale n'existe apparemment pas encore (on comparera le toponyme *Sambracitanus* et la forme Issambres⁹).

Quelques rares indices historiques peuvent être maniés sous réserve d'une certaine précaution. Ainsi la mention d'une *plagia* à Nice pourrait également suggérer

8 15.11.18: *Rhodanus... spumeus Gallico mari incorporatur, per patulum sinum quem vocant Ad gradus, ab Arelate octavo decimo ferme lapide disparatum.* Ce sens de *gradus* semble être local plus que typiquement tardif.

9. Brun 2001, 146 estime que le *sinus Sambracitanus* n'est pas localisé avec précision. La localisation relative entre *Forum Iulii* et *Heraclea Caccabaria*, habituelle-

ment identifiée avec Cavalaire (*ibid.*), et l'homophonie approximative ne laissent pourtant guère de doutes sur l'identification du *sinus Sambracitanus* avec le golfe de Saint-Tropez, dont la pointe des Issambres marque l'entrée la plus nette pour qui vient de l'Est, ou avec le golfe de Bougnon, entre la pointe des Issambres et la pointe des Sardinaux, à l'entrée du golfe de Saint-Tropez.

une datation au plus tôt du V^e s. En 314, Nice est en effet encore qualifié de *portus* par les signataires du canon 7 du concile d'Arles. En 465 Nice est déjà qualifiée de *castellum*. La transfert de *Nicia* du rivage sur la colline du Château paraît datable de la fin du IV^e ou du V^e s.

S'il ne nous semble pas raisonnable de proposer sur la base de ces éléments une datation très précise, le caractère déjà très médiéval et de la langue et des formes toponomastiques nous oriente *a priori* vers une période sensiblement postérieure à la fin du IV^e s. Les particularités des sources utilisées pour ce document ne nous paraissent pas incompatibles avec une compilation finale au VI^e s., comme le suggérait G. Uggeri, quoique rien ne nous semble imposer une datation aussi tardive.

En tout état de cause, il nous semble raisonnable de proposer pour l'ensemble de l'Itinéraire maritime un modèle de compilation dynamique de préférence au modèle statique ordinairement proposé. A l'instar d'autres ouvrages anonymes que nous croyons sensiblement contemporains, comme la *Cosmographie* anonyme de Ravenne ou celle de Julius Honorius – qui, pour toute une partie de sa tradition est connue sous le nom de *Cosmographia Julii Caesaris* et partage avec l'*Itinéraire d'Antonin* un patronage impérial (Nicolet et Gautier-Dalché 1987) – c'est à un texte vivant, sans cesse enrichi et restructuré plus que mécaniquement recopié que nous avons à faire. Il nous semble s'être progressivement enrichi jusqu'à devenir un complément de l'itinéraire des provinces, de compilation sensiblement plus ancienne.

Ce document est essentiel dans la mesure où il est très largement affranchi de la tradition littéraire, du moins pour l'Occident: la toponymie tend à ne plus y être celle de l'univers intemporel de la culture gréco-romaine, mais celle, réelle, d'un temps particulier, et d'un espace de relations réduit pour l'essentiel à la partie occidentale du bassin méditerranéen. De ce point de vue il nous semble préfigurer les portulans et cartes nautiques médiévaux, qui ont permis la naissance d'une cartographie nouvelle indépendante de la tradition scolastique sans laquelle la redécouverte de Ptolémée n'aurait sans doute pas été intellectuellement possible (Arnaud 1996). Il se fonde généralement sur des sources relativement récentes au moment de la compilation, et reflète une toponymie pré-médiévale encore non christianisée qui confère une valeur inestimable à l'itinéraire Rome-Arles. S'il cultive en tout point le mythe de la grande Rome païenne et de son empereur idéal, Marc-Aurèle Antonin, il est bien une production originale propre à l'âge obscur de la navigation, entre Antiquité et Moyen-Age.

TABLEAU 1 – Énuméré de l'Itinéraire de Rome à Arles (en grisé, les zones d'assemblage des sources).

Segment	nature	Distance	Identification du toponyme	commentaire
Ad (<i>sic</i>) portu Augusti Pyrgos	positio	XXVIII	Pyrgi	
A Pyrgis Panapione	positio	III		
A Panapione Castro Novo	positio	VII		
A Castro Novo Centum Cellis	positio	V		
A Centum Cellis Algas	positio	III		
Ab Algis Rapinio	positio	III		
A Rapinio Graviscas	positio	VI		
A Graviscis Maltano	positio	III		
A Maltano Quintiana	positio	III		
A Quintiana Regas	positio	VI		
A Regas Arnine, fluvius	Habet positionem	III		
Ab Arnine portum Herculis		XXV		
A portu Herculis Incitaria	portus	VIII	In cetaria (les viviers) ou In(sula) Citaria?	
Ab Incitaria Domitiana	positio	III		
A Domitiana Alminia, fluvius	Habet positionem	VIII		
Ab Alminia portus Talamonis			Talamone	Zone confuse dans tous les manuscrits
A portu Talamonis fluvium Umbronis		XII		A portu Talamonis <i>om. P</i> Il y a à l'évidence une faute de l'archétype à ce niveau
A portu Talamonis lacu Aprile	positio	XVIII	Lacus Prilius (delta de l'Umbrone)	

Segment	nature	Distance	Identification du toponyme	commentaire
A lacu Aprile in Alma Flumen	positio	XVIII	Alma	Disparition de la formule <i>fluvius habet positionem</i> . Itération de la distance qui suggère un point d'assemblage
Ab Alma flumen Scabris	portus	VI		
A Scabris Falesia	portus	XVIII		
A Falesia Populonio	portus	XII	Populonia	
A Populonio Vadis	portus	XXX	Vada Volaterrana	
A Vadis portum Pisanum	portus	XVIII	Lagune de Pise	
A portu Pisano Pisis	fluvius	VIII	Pise, bouche de l'Arno	
A Pisis Lune, fluvius Macra		XXX	Luna	35
A Lune Segesta	positio	XXX	Sestri L.	Plin, 3.48
A Segesta portu Veneris	XXX		Porto Venere	Inversion de Segeste et de portus Veneris. En fait à peine 10
A portu Veneris portu Delfini		XVIII	Portofino	
A portu Delfini Genua	portus	XVI	Gênes	
A Genua Vadis Savadi	portus	XXX	Vada Sabazia	
A Vadis Savadis Albingauno	portus	XVIII	Albenga	
Ab Albingauno portu Maurici		XXV	Porto Maurizio	
Tavia	fluvius	XII		
A Vintimiglia	plagia	XV	Vintimille (Albintimilium)	
A Vintimilio Hercle Manico	portus	XVI	Monaco	
Ab Hercle Manico Avisone	portus	XXII		
Avisone Anaone	portus	III	St Jean	
Ab Anaone Olivula	portus	XII	Villefranche	

Segment	nature	Distance	Identification du toponyme	commentaire
Ab Olivula Nicia	plagia	V	Nice	<i>Portus</i> en 314; <i>Castellum</i> en 465
A Nicia Antipoli	portus	XVI	Antibes	
Ab Antipoli Lero et Lerino	insulae	XI	Lérins	
A Lero et Lerino Foro Iuli	portus	XXVIII	Fréjus	
A Foro Iuli sinus Sambracitanus	plagia	XXV		30
A sinu Sambracitano Heraclia Caccabaria	portus	XVI		18
Ab Heraclia Caccabaria Alconis		XII		
Ab Alconis Pomponianis	portus	XXX	Port-Cros	
Ab Pomponianis Telone Martio	portus	XVIII	Toulon	
A Telone Martio Taurento	portus	XII	Le Brusac	
A Taurento Carsicis	portus	XII	Cassis	Inversion avec <i>Citharista</i>
A Carsicis Citarista	portus	XVIII	La Ciotat	
A Citarista portus Hemines	positio	VI	Port-Miou	<i>Portus Milus</i> (Liber de existencia riveriarum)
A portu Aemines Inmadras	positio	XII	Ile Maïre	<i>In.</i> = <i>insula</i>
Ab Inmadris Masilia Grecorum	portus	XII		<i>Massilia Grecorum</i> est la forme de la Table de Peutinger
A Masilia Grecorum Incaro	positio	XII	Cap Couronne / baie de Carro	<i>In.</i> = <i>insula</i> pour presqu'île
Ab Incaro Dilis	positio	VIII		
A Dilis Fossis Marianis	portus	XII		
A Fossis ad Gradum Massilitanorum Fluvius Rhodanus		XVI		
A Gradu per fluvium Rhodanum Arelatum		XXX		

BIBLIOGRAPHIE

- Agus, A., Zucca, R. (2002), *Meninx-Girba nelle fonti letterarie ed epigraphiche*, dans *L'Africa Romana* 14, pp. 1919-1954.
- Arnaud, P. (1992), *Sur la genèse de l'itinéraire d'Antonin: le prétendu itinéraire de Caracalla*, dans *BSNAF*, pp. 374-380.
- Arnaud, P. (1993), *L'itinéraire d'Antonin: un témoin de la littérature itinéraire du Bas-Empire*, dans *GeoAnt* 2, pp. 33-50.
- Arnaud, P. (1996), *Images et représentations dans la cartographie du bas Moyen-Âge*, in *Spazi, tempi, misure e percorsi nell'Europa del Bassomedioevo, Atti del XXXII Convegno storico internazionale (Todi, 8-11 ott. 1995)*, Spoleto, pp. 129-153.
- Beschaouch, A. (1986), *De l'Africa latino-chrétienne à l'Ifriqiya arabo-musulmane: questions de toponymie. IV. Comment l'île de Méninx est devenue île de Girba*, dans *CRAI*, pp. 538-545.
- Brun, J.-P. (2001), *Carte archéologique de la Gaule: 83 (Var). Fasc. 1*, Paris.
- Calzolari, M. (1996), *Introduzione allo studio della rete stradale dell'Italia Romana: l'Itinerarium Antonini*, dans *Memlinc*, ser. IX, 7,4, pp. 369-520.
- Cuntz, O. (2002), *Itineraria Romana*, Leipzig.
- Dillemann, L. (1997), *La Cosmographie du Ravenne*, Latomus, 235, Bruxelles.
- Di Paola, L. (2002), *Il Mediterraneo occidentale nelle testimonianze imperiali*, *L'Africa Romana* 14, pp. 189-200.
- Kubitschek, W. (1902), *Eine römische Strassenkarte*, dans *ÖJb* 5, pp. 20-96.
- Kubitschek, W. (1916), s.v. *Itinerarien*, in *RE* 9, 2, cc. 2308 - 2363.
- Lamboglia, N. (1939), *Liguria Romana*, Alassio.
- Lamboglia, N. (1943), *Questioni di topografia antica nelle Alpi Marittime: 6. La posizione degli Oratelli*, dans *RStLig* 9, 2-3, pp. 115-123.
- Lugand, R. (1926), *Note sur l'itinéraire maritime de Rome à Arles*, dans *MEFRA* 43, pp. 124-139.
- Nicolet, Cl., Gautier-Dalché, P. (1987), *Les « quatre sages » de Jules César et la « mesure du monde » selon Julius Honorius: réalité antique et tradition médiévale*, dans *JSav* (Oct. - Déc.), pp. 157-218.
- Reed, J.N. (1978), *Pattern and Purpose in the Antonine Itinerary*, dans *AJPh* 99, pp. 228-254.
- Salway, R.W.B. (2001), *Travel, itineraria and tabellaria*, in C. Adams, R. Laurence (edd.), *Travel and Geography in the Roman Empire*, Londres, New-York, pp. 22-66.
- Talbert, R.J.A. (2004), *Cartography and Taste in Peutinger's Roman Map*, in R.J.A. Talbert, K. Brodersen (edd.), *Space in the Roman World. Its Perception and Presentation*, Münster, pp. 113-141.
- Uggeri, G. (1968), *La terminologia portuale romana e la documentazione dell' Itinerarium Antonini*, dans *StItFilCl* 40, pp. 225-254.
- Uggeri, G. (1970), *Sull'«itinerarium per maritima loca» da Agrigento a Siracusa*, dans *AeR* 15, pp.107-117.
- Uggeri, G. (1998), *Portolani romani e carte nautiche: problemi ed incognite*, in G. Laudizi, C. Marangio (edd.), *Porti, approdi, e linee di rotta nel Mediterraneo antico*, Lecce, pp. 31-78 [46 s.].
- Uggeri, G. (2002), *Problemi della rotta Roma-Arles*, in *L'Africa Romana* 14, pp. 711-716.
- Uggeri, G. (2004), *L'itinerarium maritimum e la Liguria, in Insedimenti e territorio: viabilità in Liguria tra I e VII secolo d.C.*, dans *Atti del convegno di Bordighera (30 nov.–1 dic. 2000)*, Bordighera, pp. 19-47.
- Whittaker, R.J.A. (2002), *Mental Maps: Seeing like a Roman*, in P. Mc Kechnie (ed.), *Thinking like a Lawyer, Essays on Legal History and General History for John Crook on his Eightieth Birthday*, *Mnemosyne Suppl. History and Archaeology of Classical Antiquity* 231, Leiden-Boston-Köln, pp. 81-112.